INITIALES DU MAIRE
2025-12-15
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Séance extraordinaire du 15 décembre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 15 décembre 2025 à 19h 30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Bernard Girard, conseiller #2
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
Mme Eve Larouche, conseiller # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
M. Bruno Plourde, conseiller # 6

Absence :

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

R.2025-236

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du calendrier des séances 2026
4. Affectation d'un montant de 150 000 $ de l'excédent de fonctionnement au projet de développement résidentiel du Plateau Lindsay
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 418-25
6. Avis de motion et présentation du projet de règlement 419-25
7. Acceptation d'une soumission – Jambette – Parc pour enfants
8. Acceptation d'une offre d'achat – terrain # 5 – Plateau Lindsay
9. Acceptation d'une offre d'achat – terrain # 24 – Plateau Lindsay
10. Acceptation d'une offre d'achat – terrain # 25 – Plateau Lindsay
11. Acceptation d'une offre d'achat – terrain # 26 – Plateau Lindsay
12. Motion de félicitation – Mme Anna Grenier
13. Motion de sympathie – Mme Colette Ouellet
14. Motion de sympathie – M. Pierre Cadieux
15. Période de questions
16. Levée de l'Assemblée

INITIALES DU MAIRE
2025-12-15
INITIALES DU DIR. GÉN. (GREFF. TRÉS.)

N° de résolution
ou annotation

3-ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2026

R.2025-237

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé de M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil que les séances débuteront à 19h 30 à l'hôtel de ville de Sainte-Monique située au 101, rue Honfleur et que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi le 12 janvier	19H 30	Lundi le 6 juillet	19H 30
Lundi le 2 février	19H 30	Lundi le 3 août	19H 30
Lundi le 2 mars	19H 30	Mardi le 8 septembre	19H 30
Mardi le 7 avril	19H 30	Lundi le 5 octobre	19H 30
Lundi le 4 mai	19H 30	Lundi le 2 novembre	19H 30
Lundi le 1er juin	19H 30	Lundi le 7 décembre	19H 30

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par M. Mathieu Lapointe, directeur général, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

4- AFFECTATION D'UN MONTANT DE 150 000 $ DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DU PLATEAU LINDSAY

R.2025-238

CONSIDÉRANT QUE la municipalité travaille à la réalisation d'un projet de développement résidentiel,

CONSIDÉRANT QUE des travaux prévus en 2025 et prévus dans la planification financière n'ont pu être réalisés en raison des conditions météorologiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé de M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'affecter, séance tenante, un montant de 150 000 $ de l'excédent de fonctionnement au projet de développement résidentiel du plateau Lindsay afin de terminer les travaux en 2026.

5- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 418-25 CONCERNANT LES TAUX ET LES TARIFS POUR L'ANNÉE 2026

Mme Eve Larouche, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 418-25 visant à établir les taux et les tarifs pour l'année 2026.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

6- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 419-25 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN DU CHEMIN DES TROIS BAIES

M. Jonathan Boily, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 419-25 décrétant l'entretien du Chemin des Trois baies.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041MP

INITIALES DU MAIRE
2025-12-15
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

7- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – JAMBETTE – PARC POUR ENFANTS

R.2025-239

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à la mise à jour d'un parc pour enfants existant sur la rue Bédard devenue désuète afin d'assurer la sécurité, l'attractivité et la conformité des installations destinées aux familles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de l'entreprise Jambette pour la fourniture et l'installation de modules de jeux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue répond aux besoins municipaux, respecte le cadre budgétaire et est jugée conforme aux exigences techniques et administratives;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé de M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise Jambette pour l'achat et l'installation des modules de jeux au parc pour enfants, pour un montant de 92 157,64 $ plus les taxes applicables.

8- ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT – TERRAIN # 5 – PLATEAU LINDSAY

R.2025-240

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur a procédé à l'ouverture de la vente des terrains du développement résidentiel du Plateau Lindsay;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat conforme aux conditions de vente établies pour le terrain # 5;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de ladite offre et juge celle-ci satisfaisante et dans l'intérêt de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre d'achat reçue de M. Bryan Goulet et de Mme Hélène Fortin pour le terrain #5 du développement résidentiel du Plateau Lindsay, selon les conditions inscrites à l'offre et aux règlements municipaux applicables.

Il est également résolu d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général et greffier-trésorier à signer l'acte de vente et de tout document nécessaire à ce que prenne effet la présente résolution.

9- ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT – TERRAIN # 24 – PLATEAU LINDSAY

R.2025-241

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur a procédé à l'ouverture de la vente des terrains du développement résidentiel du Plateau Lindsay;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat conforme aux conditions de vente établies pour le terrain # 24;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de ladite offre et juge celle-ci satisfaisante et dans l'intérêt de la municipalité;

INITIALES DU MAIRE
2025-12-15
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre d'achat reçue de M. Denis Griard et de Mme Denise Boily pour le terrain # 24 du développement résidentiel du Plateau Lindsay, selon les conditions inscrites à l'offre et aux règlements municipaux applicables.

Il est également résolu d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général et greffier-trésorier à signer l'acte de vente et de tout document nécessaire à ce que prenne effet la présente résolution.

10- ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT – TERRAIN # 25 – PLATEAU LINDSAY

R.2025-242

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur a procédé à l'ouverture de la vente des terrains du développement résidentiel du Plateau Lindsay;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat conforme aux conditions de vente établies pour le terrain # 25;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de ladite offre et juge celle-ci satisfaisante et dans l'intérêt de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Eve Larouche, appuyé de M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre d'achat reçue de M. Xavier Boily pour le terrain # 25 du développement résidentiel du Plateau Lindsay, selon les conditions inscrites à l'offre et aux règlements municipaux applicables.

Il est également résolu d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général et greffier-trésorier à signer l'acte de vente et de tout document nécessaire à ce que prenne effet la présente résolution.

11- ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT – TERRAIN # 26 – PLATEAU LINDSAY

R.2025-243

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur a procédé à l'ouverture de la vente des terrains du développement résidentiel du Plateau Lindsay;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat conforme aux conditions de vente établies pour le terrain # 26;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de ladite offre et juge celle-ci satisfaisante et dans l'intérêt de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé de M. Jonathan Boily résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre d'achat reçue de M. Émile Gauthier pour le terrain # 26 du développement résidentiel du Plateau Lindsay, selon les conditions inscrites à l'offre et aux règlements municipaux applicables.

Il est également résolu d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, ainsi que M. Mathieu Lapointe, directeur général et greffier-trésorier à signer l'acte de vente et de tout document nécessaire à ce que prenne effet la présente résolution.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041MP

INITIALES DU MAIRE

2025-12-15

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

12- MOTION DE FÉLICITATION – MME ANNA GRENIER

M. Jacques Vachon, conseiller, propose que soit adressée une motion de félicitation et de bonne retraite à Mme Anna Grnier, aménagiste à la MRC de Lac-Saint-Jean Est suite à son départ à la retraite en décembre dernier.

13- MOTION DE SYMPATHIE – MME COLETTE OUELLET

M. Bruno Plourde, conseiller, propose que soit adressée une motion de sympathie à la famille et aux proches de Mme Colette Ouellet suite à son décès récent.

14- MOTION DE SYMPATHIE – M. PIERRE CADIEUX

M. Jonathan Boily, conseiller, propose que soit adressée une motion de sympathie à la famille et aux proches de M. Pierre Cadieux suite à son décès récent.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

16- LEVÉE DE LA SÉANCE

R.2025-244

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par M. Jacques Vachon et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 48.

Mario Desbiens,
Maire

Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire trésorier